



PRÉFET
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR
CHEF DU TERRITOIRE
DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA

AVIS D'INFORMATION

L'Administration Supérieure du Territoire des îles Wallis et Futuna informe les professionnels qu'elle lance pour le compte de l'État, représenté par Monsieur le Préfet, Administrateur Supérieur, Chef du Territoire des Îles Wallis et Futuna, une consultation selon la procédure adaptée pour le marché suivant :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU PLATEAU SPORTIF AU COLLÈGE DE FIUA

CONSULTATION ET RETRAIT DU DOSSIER

Le dossier peut être retiré à l'adresse suivante :

ADMINISTRATION SUPÉRIEURE
DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA
Service des finances – Cellule des marchés publics
BP 16 – Mata'Utu – 98600 Uvea
Tél. / Fax : 00.681.72.11.16
E-mail : marches-publics@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr

REMISE DES OFFRES

Les offres seront reçues à la cellule des marchés publics de l'Administration Supérieure - BP 16 - Mata'Utu - 98600 Wallis au plus tard le :

Jeudi 14 décembre 2017 à 12h00 (Heure de Wallis)

TYPE DE PROCEDURE

Marché public passé selon la procédure adaptée définie à l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

La personne publique se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente consultation.

REFERENCE DE L'AVIS DE MARCHE

L'avis de publicité est consultable sur le site internet de l'Administration Supérieure du Territoire des îles Wallis et Futuna à l'adresse suivante :

<http://www.wallis-et-futuna.pref.gouv.fr/Dossiers/Appels-d-offres>

Date d'envoi du présent avis

27 NOV 2017



Pour le Préfet, Administrateur Supérieur
et par délégation
le Secrétaire général

Stéphane DONNOT